

## Formulaire d'habilitation de la plateforme régionale « occurrences de taxon » du SINP Centre-Val de Loire

Etabli à partir du modèle national de formulaire (Version 1.0, validée le 04/06/18)

### Table des matières

1	Suivi de la procédure .....	2
1.1	Dépôt du dossier.....	2
1.2	Instruction du dossier.....	2
1.3	Habilitation de la plateforme .....	3
2	Présentation de la plateforme régionale .....	4
2.1	Dynamique actuelle du SINP .....	4
2.2	Responsabilité de la plateforme .....	4
2.3	Pilotes régionaux du SINP - DREAL/DEAL/DRIEE et co-pilote éventuel .....	5
3	Critères d'habilitation « GOUVERNANCE » .....	6
4	Critères d'habilitation « DONNÉES » .....	13
	Annexe 1 - Organisation de la gouvernance régionale.....	24
	Annexe 2 – Organisation des réseaux de connaissance .....	26
	Annexe 3.1 – Description des outils de la plateforme .....	27
	Annexe 3.2 – Fonctions des outils de la plateforme.....	28
	Annexe 3.3 – Interface(s) avec le téléservice et la plateforme nationales .....	29
	Annexe 4 – Résumé de l'instruction .....	30



## 1 Suivi de la procédure

### 1.1 Dépôt du dossier

#### *Partie à remplir par le porteur régional du dossier d'habilitation*

Référent régional sur le dossier d'habilitation (Nom)	WILLMES Mathieu (DREAL Centre-Val de Loire)
Date de dépôt du dossier	23 octobre 2018
Liste des pièces jointes au dossier (descriptif et nom du fichier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Charte régionale du SINP (Carte_SINP_ORB_Reg_Centre-ValdeLoire_v1.1.pdf)</li> <li>– Liste régionale des données sensibles (liste_Region_Centre_donnees_sensibles_validee.xls)</li> <li>– Avis MNHN sur liste de données sensibles (Avis MNHN_donnees_sensibles_region_CVDL (mai 2017).pdf)</li> <li>– Standard régional de données (Standard_SINP_Centre_V2_site_web.ods)</li> <li>– Schéma de gestion des données Flore (Shema_simplifie_gestion_donnees_flore_V05_2018.pdf)</li> <li>– Procédure de validation des données Flore (FLORA_Guide de la ValidationV5.pdf)</li> </ul>

### 1.2 Instruction du dossier

L'instruction du dossier sera organisée dans les 2 mois suivant la date du dépôt du dossier

#### *Partie à remplir par le responsable de l'instruction*

Responsable de l'instruction	Thomas MILON
Date d'instruction du dossier	30 janvier 2019
Avis du comité d'habilitation	<b>FAVORABLE</b>
Compléments généraux sur l'avis	<p>Suite à l'analyse du dispositif décrit dans ce dossier, l'instance d'instruction a formulé un avis collégial favorable sur 11 critères d'habilitation, dont 4 avec des préconisations, et défavorable sur 1 critère.</p> <p>Bien que relativement récent, le dispositif présenté suit dans sa globalité les attentes formulées par le protocole national du SINP. Il présente une gouvernance claire et l'organisation du comité technique en place traduit plutôt bien la représentation des différents participants de la région dans le dispositif. La partie technique du dispositif semble être maîtrisée et le choix d'avoir basé ce dispositif sur plusieurs outils ne semble pas contraindre son bon fonctionnement, même si le choix de l'outil GINCO semble présenter des limitations concernant plusieurs critères.</p> <p>L'instance préconise de porter une attention particulière à certains aspects de la mise en œuvre de cette plateforme régionale :</p>





## 2 Présentation de la plateforme régionale

Nom de la région (au 1 <sup>er</sup> janvier 2016)	Centre-Val de Loire
--	---------------------

### 2.1 Dynamique actuelle du SINP

Quelle est la dynamique générale actuelle du SINP dans votre région ?

Dynamique générale	Description générale de la dynamique	
<i>une croix max</i>		
Préfiguration	<p>La mise en œuvre du SINP en région Centre-Val de Loire a pris forme dès 2015 avec l'organisation de la gouvernance locale SINP / ORB (pilotage et animation) et l'élaboration des principaux outils du SINP : standard de données, référentiel de données sensibles, charte <b>régionale</b>.</p> <p>L'animation régionale pour susciter les adhésions au SINP a réellement débuté en 2016 et se poursuit aujourd'hui. Les principaux producteurs de données naturalistes en région adhèrent à la charte régionale.</p> <p>La mise en production de l'outil GINCO en 2017 a permis de rendre fonctionnels la plupart des flux de données prévus dans la charte pour la partie occurrences de taxons.</p> <p>D'importants chantiers, notamment sur la <b>validation</b> scientifique des données de faune, et l'intégration des données habitats restent cependant à mener.</p>	
En construction		
Partiellement fonctionnelle		X
Relance		
Réorganisation		
Fonctionnelle		

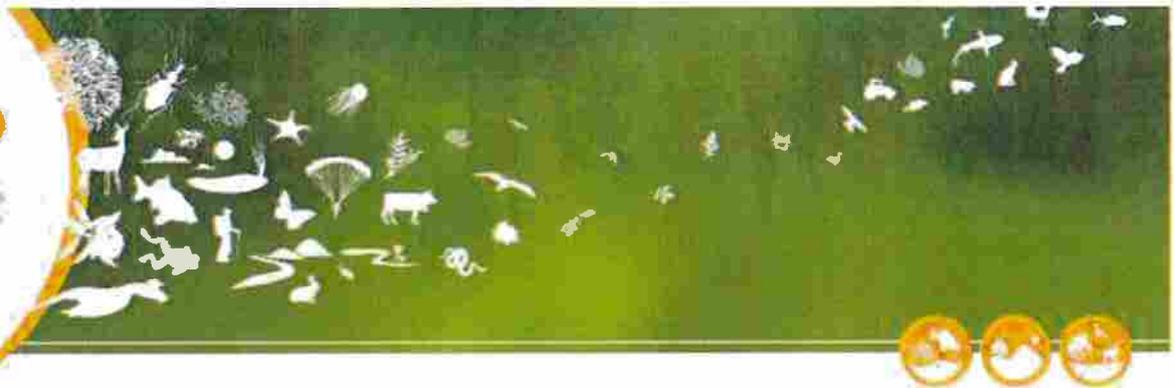
### 2.2 Responsabilité de la plateforme

Quelles missions assure actuellement la plateforme régionale ?

	Missions assurées	Commentaires
	Oui, partiellement, non	<i>Décrire en quoi la mission est assurée ou non. Si « partiellement assurée », décrire ce qui n'est pas assuré</i>
Organiser les acteurs	Oui	Mise en place d'une gouvernance basée sur un comité de pilotage présidé État/Région et d'une animation par réseaux d'acteurs.
Consolider les données et métadonnées	Partiellement	Consolidation des données (notamment faune) au standard régional basé sur le standard national, attribution automatique de champs, notamment identifiant unique du SINP et sensibilité de la donnée. Gestion des métadonnées via l'application MNHN.
Partager les données et métadonnées	Partiellement	Données accessibles en consultation via GINCO et FLORA, et en export sur demande avec convention. Métadonnées non encore partagées.



**SINP**  
Système d'Informations  
sur la Nature et le Paysage



Proposer des normes (standard, ref sensi)	Oui	Standard régional et liste régionale de données sensibles opérationnels
Partager les expériences	Partiellement	Retours MNHN sur (dys)fonctionnements GINCO et échanges avec les producteurs sur l'appropriation du standard de données.
Valoriser les producteurs	Partiellement	Producteurs systématiquement cités dans les jeux de données échangés/diffusés mais leur valorisation ne va pas au-delà pour le moment.
Améliorer la connaissance	Partiellement	Via l'agrégation d'une grande partie des données régionales et l'utilisation / valorisation des données dans le cadre de l'ORB

### 2.3 Pilotes régionaux du SINP - DREAL/DEAL/DRIEE et co-pilote éventuel

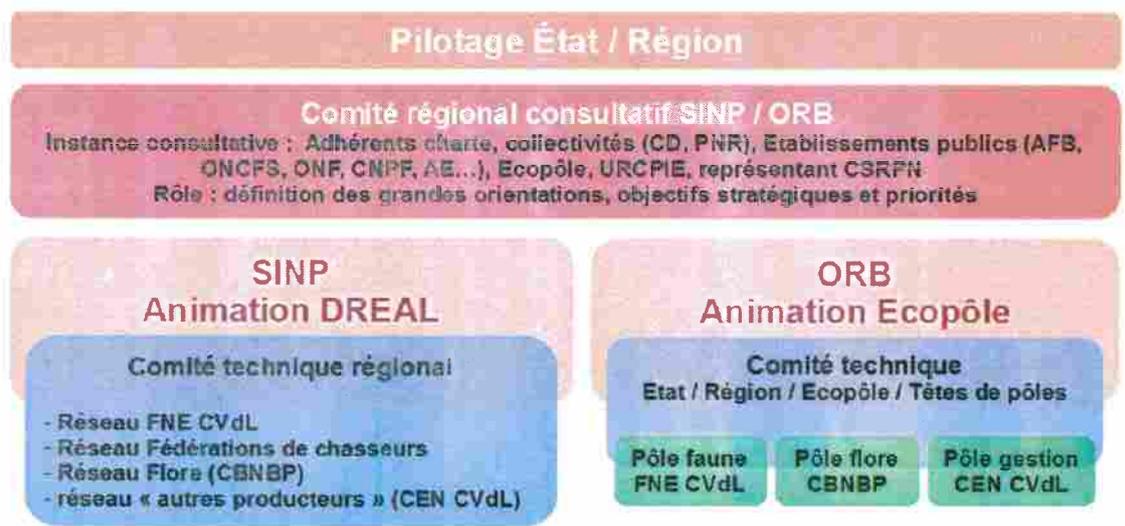
Qui sont les pilotes et co-pilotes du projet SINP dans votre région ?

Nom et Prénom	Organisme
WILLMES Mathieu	DREAL Centre-Val de Loire
Poste vacant	Conseil régional du Centre-Val de Loire



### 3 Critères d'habilitation « GOUVERNANCE »

<b>N°1</b>	<b>La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)</b>
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un comité de suivi régional (CSR) qui assure le suivi du projet au niveau régional (organisation régionale, mise en œuvre des fonctions du SINP, support aux adhérents)</li> <li>• Associer le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Celui-ci assure la responsabilité scientifique du SINP en région (modalités de validation des données, définition des référentiels de sensibilité...)</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p>Complétez le tableau en annexe 1 et décrivez la dynamique générale de la gouvernance du projet SINP dans votre région.</p> <p>L'organisation de la gouvernance est décrite dans la charte <b>régionale</b> jointe au présent dossier.</p> <p>Le SINP Centre-Val de Loire s'inscrit dans une dynamique associant ORB et SINP et co-pilotée par la DREAL et le Conseil Régional.</p> <p>La mise en œuvre du SINP s'appuie sur un comité régional consultatif ORB/SINP qui définit les orientations, les objectifs et les <b>priorités</b> en matière de mutualisation, diffusion et valorisation de la donnée naturaliste, ainsi que sur un comité technique pour l'animation et la déclinaison opérationnelle du SINP.</p>	





**SINP**  
Système d'information  
sur la biodiversité et le paysage



Le comité technique et l'animation régionale du SINP sont structurés selon une **logique** de réseaux d'acteurs ou thématiques (Flore et Habitats, fédération FNE, fédérations de chasseurs, autres acteurs).

Le rôle de ce comité technique est de rendre opérationnel le dispositif régional en diffusant les informations relatives au SINP et en faisant la promotion, mais également en traitant les sujets prioritaires (données sensibles, standard, validation de données...) et en proposant des outils et solutions adaptées.

Le comité technique est actif avec un minimum de 2 réunions par an (en 2017 : travail sur standard régional de données et formation à l'outil GINCO) et de nombreux échanges informels ou réunions bilatérales DREAL/Tête de réseau (2017/2018 : prise en main de l'outil métadonnées du MNHN notamment).

Le comité régional consultatif n'a en revanche pas été réuni depuis 2015 malgré l'objectif d'une réunion annuelle au minimum fixé dans la charte régionale. Le devenir de ce comité dans sa forme actuelle est en effet lié aux changements de gouvernance régionale globale sur la biodiversité avec l'institution du Comité régional de la biodiversité et la création d'une agence régionale de la biodiversité prévue début 2019.

De même, le CSRPN, considéré comme responsable scientifique, n'a été sollicité à ce stade que pour l'élaboration du référentiel régional de données sensibles.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : Favorable avec préconisation

La gouvernance est bien formalisée, mais les instances consultatives restent peu mobilisées. Cette organisation théorique reste à concrétiser à travers la réunion du comité régional consultatif dont il faudra apprécier la dynamique.

L'articulation entre le SINP et l'ORB est très intéressante, avec une instance de pilotage commune qui devrait favoriser la valorisation des données du SINP et son alimentation en données protocolées.

La structuration des acteurs en tête de réseaux devrait pouvoir progressivement évoluer vers un objectif plus thématique, plutôt que politique.

Préconisation :

- Il est préconisé de baser la gouvernance du dispositif sur un comité régional consultatif opérationnel et dynamique.

- Il est préconisé d'organiser une gouvernance dont les aspects fonctionnel et politique sont bien distincts et mieux articulés

Commentaire : Les comptes rendus des comités pourraient être diffusés publiquement.



**SINP**  
Système d'Information  
de la Biodiversité et de l'Écologie



**N°2 La plateforme a mis en place une charte régionale compatible avec le protocole SINP**

**Recommandation**

- Faire apparaître dans la charte régionale SINP le mode d'organisation et de fonctionnement régionaux notamment concernant les règles de communication et diffusion des données
- Faire référence au protocole SINP dans sa dernière version (compatibilité)

**Réalisation du critère**

- Oui
- Partiellement** (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)
- Non

**Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère**

*Décrivez la dynamique autour de la charte régionale, notamment les modalités de constitution de la charte et l'adhésion à cette charte. Spécifiez si les règles de communication et de diffusion respectent le protocole SINP, joignez la charte (lien URL ou version numérotée)*

Les réflexions autour de la charte régionale du SINP ont débuté en 2014 sur la base du protocole national en vigueur. La **rédaction** de la charte a associé les co-pilotes du SINP, les 4 têtes de réseaux identifiées, ainsi que l'Ecopôle, établissement public régional en charge notamment de l'**Observatoire régional de la biodiversité (ORB)**. Les têtes de réseaux ont **associé** leurs réseaux **respectifs** sur la version de travail. La charte a été présentée au comité **régional** de suivi en octobre 2015 et validée à cette occasion. Une version modifiée à la marge, **prévoyant** des dispositions transitoires jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle de la **plate-forme** régionale a été diffusée à partir de novembre 2015. Il s'agit de la version par laquelle les signataires adhèrent aujourd'hui au SINP.

La charte régionale décrit le fonctionnement global du SINP au niveau régional et précise les règles de circulation des données. Si le document est antérieur à la publication du protocole SINP de 2017, ces règles s'avèrent compatibles avec ce dernier, notamment en termes de diffusion et communication des DEE. Une actualisation de la charte est néanmoins prévue à moyen terme afin de faire référence au protocole national en vigueur, d'intégrer les spécificités de fonctionnement liées à l'utilisation de l'outil GINCO et de préciser les conditions de diffusion / communication des données.

Le processus d'adhésion au SINP est défini dans la charte régionale et suit les conditions d'adhésion définies dans le protocole (phase de pré-adhésion avec signature de la charte et adhésion définitive lors de la livraison du premier jeu de données). La DREAL assure l'instruction des demandes d'adhésion.

En septembre 2018, le SINP Centre-Val de Loire comprend :

- 17 adhérents (charte signée + données transmises), dont les principaux producteurs de données associatifs
- 8 structures en phase de pré-adhésion (charte signée)



**SINP**  
Système d'Information  
sur le Réseau et le Paysage

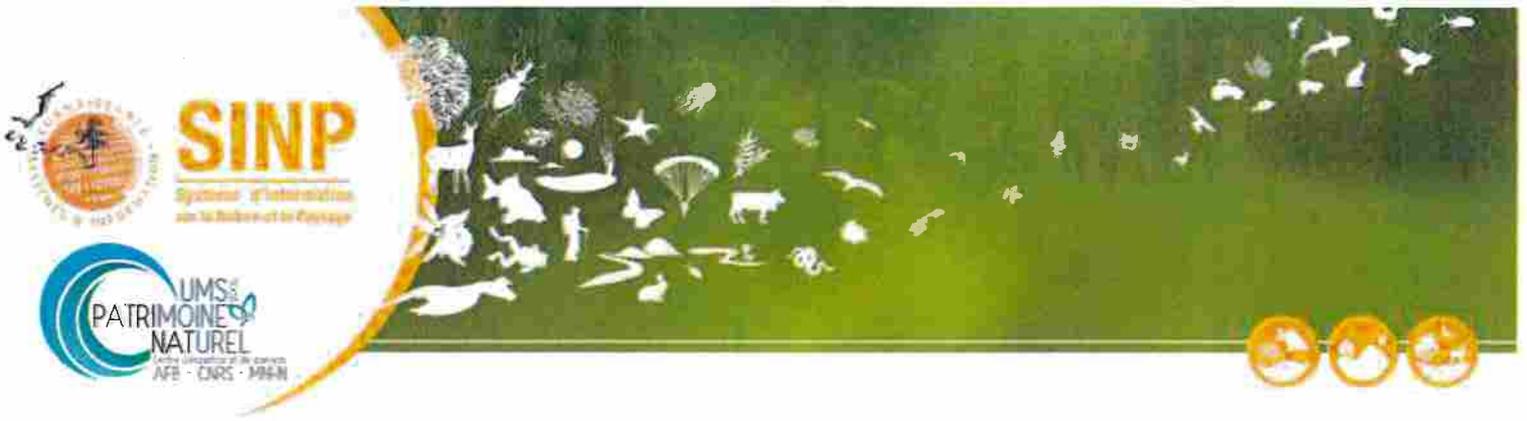


Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : Favorable

La charte est claire. Elle présente une orientation claire et bienvenue pour la gestion des données publiques (avant / après adhésion) et les données privées ;

Sans toucher à la charte dans l'immédiat, il semble important de bien référencer les éléments qui ont été actualisés depuis la publication de la charte notamment en matière d'accès à la donnée (ex : tableau actualisé des échanges, communication et diffusion de données page 12).



<b>N°3</b>	<b>La pérennité organisationnelle (animation, coordination) et technique (outils) de la plateforme est assurée</b>
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mettre en place une animation régionale permettant la mobilisation des acteurs du territoire, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.</i></li> <li>• <i>Assurer la pérennité de l'animation et de la coordination de la plateforme</i></li> <li>• <i>Vérifier la stabilité et la durabilité des dispositifs de gestion de la connaissance (financement, ETP...)</i></li> <li>• <i>Si nécessaire, utiliser les services proposés par le SINP (GINCO, outil de saisie...)</i></li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>Partiellement</b> (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>Descrire les ressources disponibles pour la coordination, l'animation et le maintien du dispositif régional</i></p> <p>Le co-pilotage Etat-Région du SINP et le lien avec l'ORB est un élément fort du <b>dispositif</b> qui implique une part <b>importante</b> des acteurs <b>régionaux</b>, notamment producteurs de données.</p> <p>Plus concrètement, l'animation assurée par la DREAL représente environ 0,3 ETP pour les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– animation du réseau, notamment du comité technique</li> <li>– production des documents relatifs au SINP et mise à jour du site naturefrance</li> <li>– gestion des adhésions</li> <li>– standardisation ou aide à la standardisation de jeux de données et le cas échéant création de métadonnées</li> <li>– Import et gestion des jeux de données dans GINCO</li> <li>– ...</li> </ul> <p>L'animation de 3 têtes de réseaux (CEN CVdL, FNE CVdL, CBNBP) est financée annuellement par la DREAL sous forme de subvention aux structures, pour les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– promotion du SINP et de ses outils dans les réseaux respectifs</li> <li>– participation à l'élaboration des outils et documents régionaux</li> <li>– validation de données (pour CBNBP)</li> </ul> <p>La réalisation de ces missions reste néanmoins dépendante d'un maintien des moyens humains sur cette mission en DREAL et à des financements annuels pour les têtes de réseaux.</p> <p>Les outils techniques utilisés par la plate-forme sont la base de données FLORA du CBNBP, dont la pérennité, dans sa forme actuelle ou évoluée, est assurée par les missions intrinsèques du CBNBP, et sur l'outil GINCO, dont le développement fait l'objet d'une convention tripartite entre le MTES, l'IGN et l'UMS Patrimoine Naturel. La maintenance et les évolutions de l'application GINCO sont sous la responsabilité du MTES et assurés dans le cadre d'une convention pluri-annuelle.</p>	



**SINP**  
Système d'Information  
sur les Activités de la Région



Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

*Avis de l'instructeur : Favorable avec préconisation*

*L'organisation est bien décrite.*

*La pérennité organisationnelle semble fragile avec une animation en DREAL qui repose sur une seule personne à temps partiel et des financements annuels pour l'animation.*

*La pérennité technique semble elle plus assurée.*

*Préconisation :*

- Le risque identifié sur la capacité de maintien de cette organisation (moyens humains et financiers) doit être évalué.*
- Des conventions pluriannuelles pérenniseraient davantage l'animation par les têtes de réseau.*



# SINP

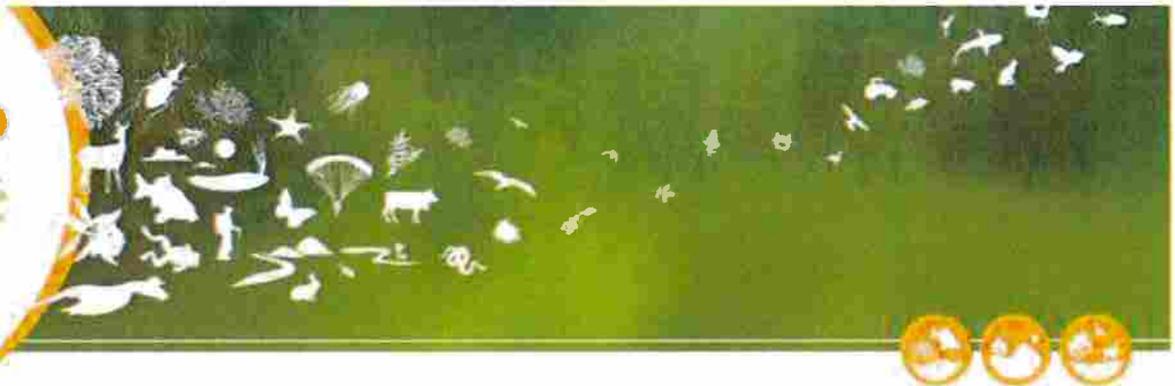
Système d'information  
sur la Nature et le Paysage



N°4	La plateforme anime un réseau d'acteurs sur la totalité de la région et sur différents groupes taxonomiques
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir clairement le périmètre géographique de la plateforme, notamment les espaces littoraux et marins. Ce périmètre peut concerner le territoire métropolitain ou l'outre-mer (département, région et collectivités d'outre-mer).</li> <li>• Définir clairement le périmètre taxonomique. Ce périmètre peut prendre en compte des espèces observées en milieux terrestre, aquatique et marin.</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p>Remplissez le tableau de l'annexe 2 et décrivez ici la dynamique générale autour des réseaux d'acteurs</p> <p>Le périmètre géographique de la plate-forme est la région Centre-Val de Loire. Des données produites en marge du territoire par des acteurs de la région peuvent néanmoins être <b>intégrées</b> dans la plate-forme. Le SINP <b>Centre-Val</b> de Loire traite actuellement des occurrences de taxons sur les thématiques faune, flore et fonge.</p> <p>L'intégration de la thématique habitats naturels est envisagée à moyen terme mais <b>nécessite</b> à la fois un effort de formation des acteurs <b>régionaux</b> à la détermination des habitats et les développements techniques adéquats de la base habitats du CBNBP et de GINCO.</p> <p>Le comité technique et l'animation régionale du SINP sont structurés selon une logique de réseaux d'acteurs ou thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le réseau "Flore et habitats", piloté par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien ;</li> <li>- pour la faune, plusieurs réseaux sont mobilisés ;</li> <li>– le réseau des acteurs fédérés à France Nature Environnement, piloté par FNE Centre-Val de Loire ;</li> <li>– le réseau des acteurs non fédérés à France Nature Environnement, piloté par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire ;</li> <li>– le réseau des fédérations départementales des chasseurs, piloté par la Fédération Régionale des Chasseurs.</li> </ul>	
Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction	
<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Il y a une bonne représentation des acteurs sur les aspects taxonomique et géographique. L'instance d'instruction se questionne cependant sur la bonne représentation et participation des différents types d'acteurs producteurs de données dans le dispositif régional (collectivités, gestionnaires territoriaux, BE, établissements publics, etc).</p>	



**SINP**  
Système d'information  
sur la faune et le paysage



#### 4 Critères d'habilitation « DONNÉES »

N°5	La plateforme intègre les données de producteurs régionaux et infrarégionaux en apportant des outils et services à ses acteurs
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Accompagner l'intégration de données à travers un certain nombre d'outils et de services (standard régional compatible avec le standard national, accompagnement dans la standardisation, rapport de conformité, outil de saisie...)</li></ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez ici la dynamique générale autour de l'intégration (dont accompagnement des producteurs). Joignez le standard régional s'il existe (lien URL ou version numérique).</i></p> <p>Un premier standard <b>régional</b> de données a été élaboré en 2015 sur la base du standard national en vigueur et l'ajout de champs spécifiques (stade de développement, statut biologique...). Suite à la parution de la version 1.2.1 du standard national, le format régional a été revu au sein du comité technique et validé en juin 2017. Cette version est intégralement constituée de champs issus de la v1.2.1, celle-ci intégrant les informations qui avaient été « ajoutées » en 2015.</p> <p>Le standard a été diffusé largement à l'ensemble des producteurs de données par la DREAL ou via les têtes de réseaux. Son <b>appropriation</b>, si elle est rendue obligatoire pour les structures <b>bénéficiant</b> de financements publics (la récupération des données conditionne l'attribution des subventions attribuées par la DREAL pour l'année n+1 notamment), est progressive et nécessite encore logiquement de fréquents échanges entre les producteurs et la DREAL pour une importation optimale dans GINCO (remplissage de champs, structuration des données...).</p> <p>Si les flux ne sont pas encore opérationnels entre Flora (données flore/fonge) et GINCO, l'import de l'ensemble des données est/sera assuré par l'administrateur régional. Ce dernier transmet au producteur de données un fichier assurant la correspondance entre l'identifiant origine et l'identifiant permanent SINP, la liste des données fournies sensibles et l'information des contrôles de cohérence et de conformité (rapports automatiques GINCO).</p> <p>En termes de services pour les acteurs, GINCO est doté d'une interface « experte » de visualisation des données de la plate-forme via un système de requêtes sur les champs du SINP. Des requêtes publiques peuvent être définies par l'administrateur à destination de l'ensemble des utilisateurs. Les adhérents au SINP disposent également de droits pour enregistrer leurs propres requêtes.</p> <p>La plate-forme ne propose et n'impose pas d'outil de saisie de données particulier, libre choix est laissé aux producteurs d'utiliser leurs propres outils ou des outils existant par ailleurs (CardObs, SIRFF, Visionature, Obs'Indre, Caldésia,...). À terme, à l'instar de la plate-forme de dépôt légal des données brutes de biodiversité, un outil de saisie « Geonature » pourra être adossé à GINCO (une demande a été faite auprès du MNHN), sans toutefois que son utilisation soit rendue obligatoire.</p>	



Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable

*Le dispositif construit autour des outils FLORA et GINCO semble fonctionnel. L'utilisation d'un standard régional est à noter. Le dispositif présente la capacité de recevoir des données de sources multiples et de proposer à terme un outil de saisie aux producteurs qui en ont besoin (GéoNature)*

*Des travaux en cours ont bien été identifiés pour améliorer le processus global d'intégration des données (lien FLORA/GINCO)*

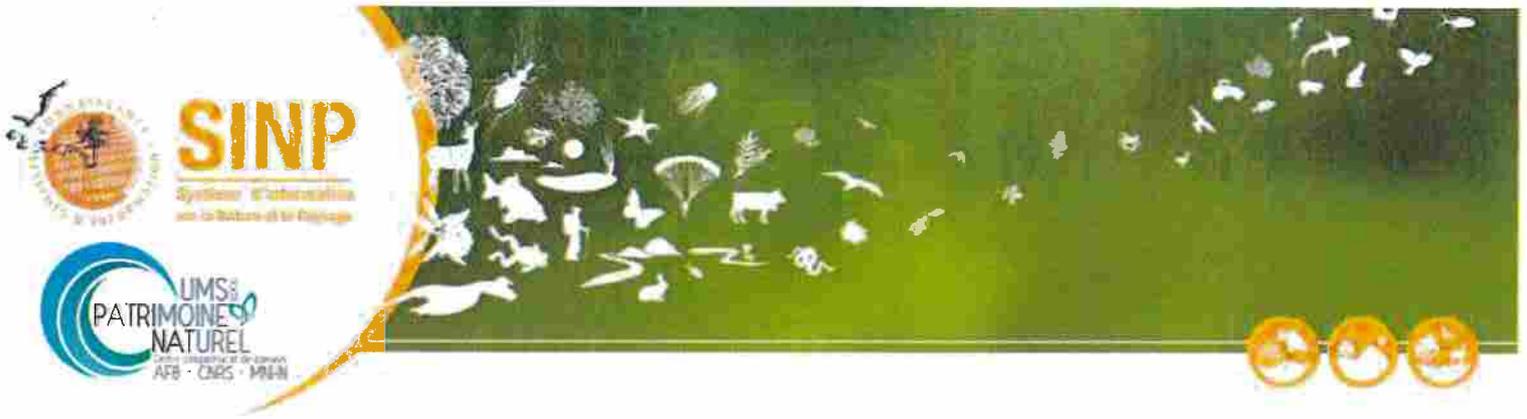
*Point de vigilance : Il semble indispensable d'identifier des moyens dédiés à l'administration des données faune, ou plus largement à l'administration de GINCO. 0,3 ETP en DREAL ne permet pas de couvrir ces besoins ainsi que les besoins d'organisation (pilotage, suivi, gouvernance...)*



**SINP**  
Système d'Information  
pour la Biodiversité et le Patrimoine



N°6	La plateforme s'assure de la production, la gestion et la mise à disposition de métadonnées dans le SINP
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer la mise à disposition des métadonnées à la plateforme nationale</li><li>• Associer les métadonnées à toute communication, partage et diffusion de données</li></ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>Partiellement</b> (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<i>En lien avec l'annexe 3, décrivez la dynamique existante autour des métadonnées (production, partage, échange avec le niveau national, mise à disposition lors de la communication des données, compatibilité au standard).</i>	
<p>L'outil GINCO étant directement interfacé avec l'application de <b>métadonnées développée</b> par le MNHN, l'ensemble des jeux de données <b>importés</b> font systématiquement l'objet au préalable d'une <b>création</b> de fiche de métadonnées <b>associée</b> à un cadre d'acquisition. Si cette opération a été réalisée essentiellement par l'<b>administrateur</b> jusqu'ici, les <b>producteurs/adhérents</b> au SINP sont progressivement formés à l'utilisation de cette application et les droits leur sont attribués en écriture. L'ensemble des principaux producteurs de données est visé à terme.</p> <p>En revanche la plate-forme ne met pas à disposition les métadonnées pour le moment. L'accès à l'URL de la fiche de métadonnée pour chaque observation via GINCO qui n'existe pas pour le moment <b>permettrait</b> de régler en partie cette lacune.</p>	
<i>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</i>	
<i>Avis de l'instructeur : favorable</i>  <i>La saisie des métadonnées dans l'application du MNHN directement par les producteurs de données semble être une solution adaptée aux difficultés de renseignement des métadonnées.</i> <i>La mise à disposition des métadonnées relève davantage d'un problème technique de la plateforme GINCO.</i>	



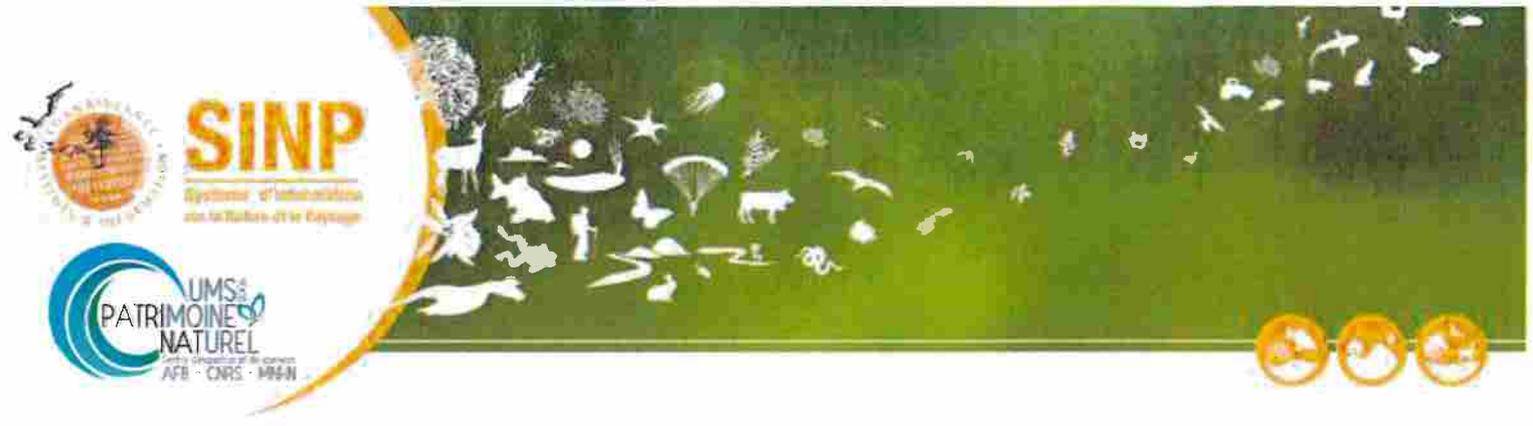
<b>N°7</b>	<b>La plateforme gère des attributs correspondant à ceux des standards SINP et prend en compte les référentiels utilisés dans le SINP</b>
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une correspondance avec les informations obligatoires présentées dans les standards SINP</li> <li>• Assurer une correspondance avec les référentiels et nomenclatures utilisés dans le SINP</li> <li>• Gérer autant que faire se peut des données compatibles avec les informations recommandées et facultatives des standards du SINP</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>(Lien avec l'annexe 5 : décrivez la correspondance que la plateforme assure avec le SINP (correspondance avec les éléments obligatoires, recommandés et facultatifs du SINP, correspondance avec les référentiels et nomenclatures)</i></p> <p>Le standard régional de données est 100 % compatible avec le standard national V1.2.1 dont il reprend une partie des champs et les obligations associées. GINCO est paramétré sur ce modèle régional de données.</p>	
Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction	
Avis de l'instructeur : favorable	
<p><i>Le standard régional est compatible avec le standard national. Le travail de mise en compatibilité de FLORA avec le standard régional est en cours. Attention à bien utiliser les derniers référentiels à jour du SINP.</i></p>	



**SINP**  
Système d'Informations  
Natives de l'INPN



N°8	La plateforme échange ses données avec la plateforme nationale
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanger avec la plateforme nationale les données élémentaires d'échange complètes avec leur précision géographique maximale disponible dans le SINP, a minima, de manière annuelle.</li> <li>• Définir les interfaces entre la plateforme régionale et la plateforme nationale (cf. Annexe 3.3)</li> <li>• Utiliser le format standard DEE pour partager les données entre plateformes</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez les procédures de partage de données avec la plateforme nationale et le suivi relatif à cette mise à disposition. Décrivez également le nombre de données disponibles au niveau de la plateforme régionale et le nombre de données partagés avec la plateforme nationale</i></p>	
<p>L'application GINCO gère la remontée des données publiées au format GML conforme au standard DEE V1.2.1. Le module de gestion des jeux de données permet de suivre l'état de chaque jeu de données, gérés de façon indépendante. Le flux en sens inverse n'est pour l'instant pas implémenté dans GINCO</p> <p>Plusieurs jeux de données de faune ont été transmis à la plate-forme nationale avec succès en septembre 2017 et diffusés sur l'INPN début 2018. Une transmission annuelle des données est prévue.</p> <p>Jusqu'à la mise en place d'un flux opérationnel entre Flora et GINCO, les données de flore produites ou capitalisées par le CBNBP sont transmises directement à la plate-forme nationale selon un format qui n'est pas une DEE sensu stricto.</p> <p>Dans tous les cas, les données sont échangées avec la localisation la plus précise possible au sein de la plate-forme régionale et avec la plate-forme nationale.</p> <p>En septembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Environ 1,8 M de données de flore et de fonge sont accessibles sur la plate-forme via FLORA et partagées avec la plate-forme nationale</li> <li>– environ 575 000 données de faune sont accessibles via GINCO, dont 155 000 transmises à la plate-forme nationale en septembre 2017.</li> </ul>	
<p>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</p>	
<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Un envoi de données significatif vers l'INPN a bien été bien réalisé en 2018. Le flux de l'INPN vers GINCO relève davantage d'un problème technique de la plateforme GINCO.</p> <p>D'autre part, il est important d'aller vers une utilisation plus généralisée du format DEE pour la remontée à la plateforme nationale (données FLORA).</p>	



**N°9 La plateforme respecte les conditions de communication et de diffusion des données décrites dans le protocole SINP**

**Recommandation**

- Ne pas diffuser les données sensibles précises (**Obligation**).
- Définir les interfaces entre la plateforme régionale et le téléservice (cf. Annexe 3.3)
- En association avec le CSRPN, implémenter, publier et transmettre à la plateforme nationale un référentiel de données sensibles sur les différents groupes taxonomiques existants, cohérent avec les notes méthodologiques nationales.
- Proposer la visualisation et le téléchargement des données et métadonnées (avec formulaire de demande d'extraction notamment pour les données précises)
- Proposer l'accès aux données à travers des API ou des webservices
- Informer les producteurs et fournisseurs de données de l'utilisation qui sont faites de leurs données au moins une fois par an.

**Réalisation du critère**

- Oui  
 **Partiellement** (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)  
 Non

**Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère**

*En lien avec l'annexe 3, décrire la manière de gérer les données sensibles et leur communication. Indiquer le lien vers le référentiel de données sensibles régional. Indiquer le temps moyen de réponse à une demande d'extraction.*

La charte **régionale** décrit le **fonctionnement** global du SINP au niveau régional et précise les règles de circulation des données. Si le document est antérieur à la publication du protocole SINP de 2017, ces règles s'avèrent compatibles avec ce dernier.

Un **référentiel régional** de données sensibles a été élaboré en 2015 et validé par le CSRPN. La liste a fait l'objet d'un avis favorable du MNHN en mai 2017 et a été implémenté dans l'outil GINCO Centre-Val de Loire. L'attribut du caractère sensible d'une observation est ainsi attribué automatiquement à l'import des données. Par défaut, ces données dont l'objet d'une diffusion floutée à une échelle définie dans le référentiel (commune ou maille 10x10 km). Conformément au D.411-21-3 du code de l'environnement, la liste des données sensibles en région doit faire l'objet d'un arrêté **préfectoral**, en cours de validation.

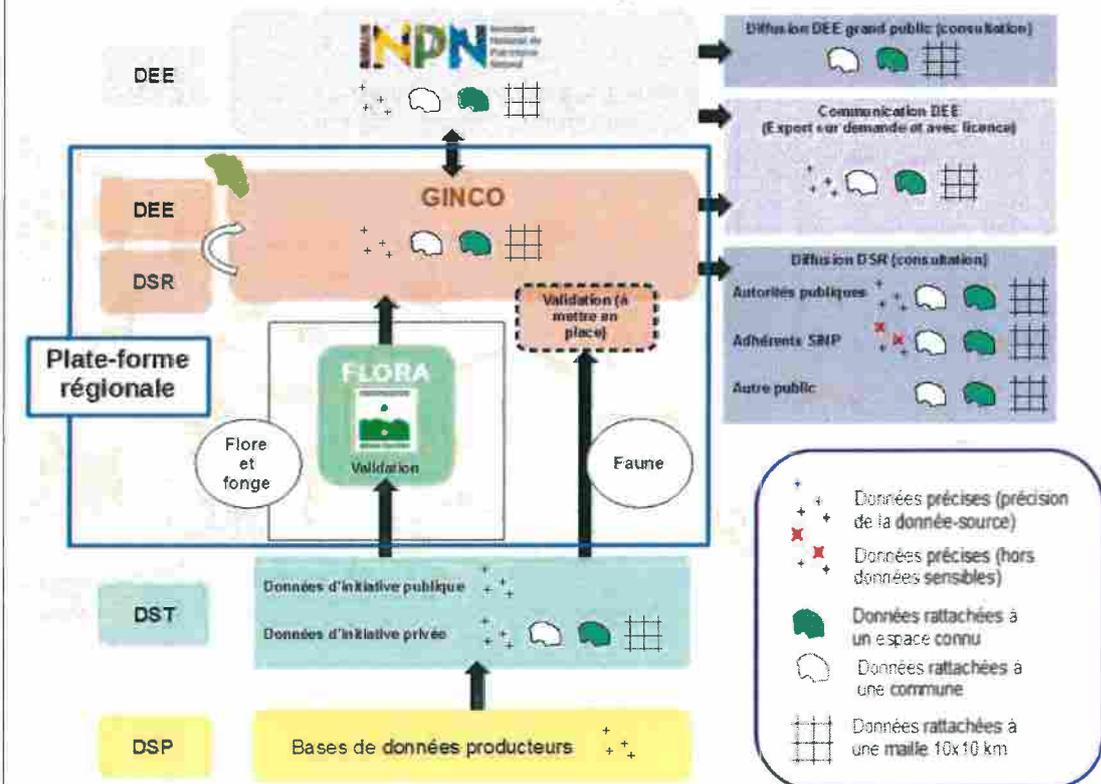
– Communication de données sur demande et encadrée par une convention d'utilisation des données assortie d'une clause de confidentialité.

– Échange de données à la localisation la plus précise possible (y compris données sensibles) avec la plateforme nationale.

– Diffusion des données via les outils GINCO et Flora. L'accès à la précision de la donnée est fonction de droits attribués à différents profils (voir schéma ci-dessous). Pour les données privées, la charte prévoit la possibilité d'un « floutage » en amont de la transmission au SINP par le producteur.



### Le circuit des données en région Centre-Val de Loire



En application de la charte régionale, les permissions en consultation via l'outil GINCO sont attribuées comme suit :

Rôles	Consulter les données non publiées	Consulter les données sensibles	Consulter les données privées	Consulter les données précises
Administrateurs	OUI	OUI	OUI	OUI
Autorités publiques	NON	OUI	OUI	OUI
Adhérents / Producteurs	NON	NON	OUI	OUI
Grand public (non identifié)	NON	NON	NON	NON (commune, maille 10x10, département)

La demande de communication de données n'est actuellement pas formalisée. Elle peut être réalisée le cas échéant via le formulaire de contact de GINCO. Les conditions de communication sont encadrées dans une convention passée entre la DREAL et le demandeur.

L'information systématique périodique de l'utilisation des données aux producteurs n'est pas réalisée et semble difficile à mettre en place. Les producteurs sont néanmoins systématiquement informés de la transmission de jeux de données les concernant à l'INPN.



Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : défavorable

*La charte régionale décrit les règles de circulation des données. Un référentiel de données sensibles a été produit. Les principes de précautions autour des données privées et sensibles sont bien respectés. D'autre part, l'outil GINCO a besoin d'évolution sur les aspects ergonomiques pour améliorer l'accessibilité des données.*

*Préconisation : L'objectif fondamental du SINP est de partager et mettre à disposition les données de biodiversité à tous les publics. À ce jour, le dispositif ne semble pas permettre un accès satisfaisant aux données (pas de téléchargement et pas d'interface de demandes de communication). Il est indispensable de mettre en place des éléments pour répondre à ces besoins.*



**SINP**  
Système d'Identifiants  
sur les Données et les Objets



N°10	La plateforme s'assure de la traçabilité des données en lien avec les producteurs de données
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place et promouvoir la production et la gestion des identifiants SINP (cf. note technique)</li><li>• Associer les identifiants SINP à toute communication, partage et diffusion de données et métadonnées.</li><li>• Promouvoir l'identification de l'origine de la donnée (publique/privée) et gérer cette information</li></ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p>En lien avec l'annexe 3, décrire comment sont gérés l'identifiant SINP (production, partage) et les données publiques/privées</p> <p>L'application GINCO génère et associe un identifiant unique pour toutes les nouvelles données non tracées qui rentrent dans le système. La possibilité est également donnée aux producteurs de générer un identifiant unique au format UUID, repris en tant qu'identifiant unique du SINP. Ce cas de figure n'existe <b>toutefois</b> pas pour l'instant en Centre-Val de Loire, où la majorité des producteurs affectent un identifiant dans leur base à la donnée. Cet identifiant est <b>systématiquement</b> stocké à l'échelle de la plate-forme dans le champ idOrigine, rendu obligatoire dans le standard régional.</p> <p>Ces deux identifiants sont <b>systématiquement associés</b> à tout échange / utilisation des données. Après chaque <b>importation</b>, les UUID sont également systématiquement transmis au producteur (rapport automatique GINCO).</p> <p>De même, le standard de données prévoit la qualification de l'origine de la donnée (publique / privée) dans le champ obligatoire DsPublique. Cette information est également associée à tout échange / utilisation des données.</p> <p>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</p>	
Avis de l'instructeur : favorable	
Les deux principaux outils de la plateforme gèrent correctement la traçabilité des données.	



N11°	La plateforme organise la validation scientifique des données
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• le CSRPN participe à la mise en place et à l'évaluation d'une procédure de validation scientifique des données au niveau régional, compatible avec les notes méthodologiques proposées dans le cadre du GT SINP « Validation ».</li> <li>• Mettre en place les outils et services nécessaires pour faciliter la validation scientifique au sein de la plateforme.</li> <li>• Partager le résultat de la validation scientifique lors du partage de données.</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>Partiellement</b> (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez les processus de validation scientifique des données en place. Joignez les ressources relatives aux méthodes de validation régionale s'ils existent.</i></p>	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez les processus de validation scientifique des données en place. Joignez les ressources relatives aux méthodes de validation régionale s'ils existent.</i></p> <p>GINCO assure des contrôles de cohérence et de conformité mais ne permet pas de gérer la validation scientifique des données.</p> <p>Aujourd'hui, la validation scientifique au niveau de la plate-forme régionale n'est réalisée que pour la flore / fonge, par le CBNBP. Les données sont validées par le référent Flore sur l'application Flora qui dispose d'un module de validation spécifique. La validation est réalisée selon les règles définies dans le document « Validation en ligne des données Flora » joint au présent dossier.</p> <p>Les données de faune ne font pas l'objet d'une validation spécifique à l'entrée dans la plate-forme. La plupart des producteurs de données disposent de systèmes de validation internes qui minimisent le risque d'entrée de données erronées dans le SINP. Néanmoins, le principe de la mise en place d'une procédure de validation scientifique à l'échelle de la plate-forme à moyen terme (2019) a été acté lors de la réunion du CSRPN du 9 octobre 2018.</p>	
<i>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</i>	
<p><i>Avis de l'instructeur : favorable</i></p> <p><i>La validation des données flore / fonge par le CBNBP est un atout pour la plateforme. La nécessité d'une validation scientifique régionale est identifiée pour la faune et des réflexions sont en cours.</i></p> <p><i>Point de vigilance : l'organisation de la validation des données faune doit être formalisée et des moyens doivent être attribués. Le manque d'un administrateur de données faune complexifie cette organisation.</i></p>	



<b>N°12</b>	<b>La plateforme contribue à la valorisation et au référencement des organismes du SINP</b>
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au référentiel des organismes SINP</li> <li>• Utiliser autant que faire se peut le référentiel organisme pour faire référence aux acteurs dans les données, métadonnées et le SINP de ma manière générale</li> </ul>	
<b>Réalisation du critère</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>Partiellement</b> (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
<b>Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère</b>	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez la dynamique autour du référencement des acteurs du SINP (gestion des organismes à travers un annuaire, utilisation du référentiel organisme)</i></p> <p><b>L'application</b> Organismes du SINP gérée par le MNHN est ouverte depuis juin 2018. Une partie des acteurs du SINP de la région Centre-Val de Loire ont été répertoriés par le MNHN. Progressivement les fiches sont complétées par l'administrateur. Celui-ci a également débuté la création de fiches pour les acteurs (en premier lieu adhérents du SINP) manquants.</p> <p>Lors de la création d'un compte INPN qui donne notamment accès à GINCO, les utilisateurs peuvent s'attribuer un organisme depuis l'annuaire.</p>	
<b>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</b>	
<p><i>Avis de l'instructeur : favorable avec préconisation</i></p> <p><i>Le référencement technique des acteurs, en phase avec les travaux nationaux, est bien réalisé.</i></p> <p><i>Préconisation : Il est nécessaire de donner plus de visibilité autour de la valorisation des actions régionales portées par les différents organismes au titre de l'animation du dispositif et des contributions à la connaissance sur la biodiversité</i></p>	



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Qualité de l'Équipage



## Annexe 1 - Organisation de la gouvernance régionale

Décrivez les comités structurant la gouvernance régionale

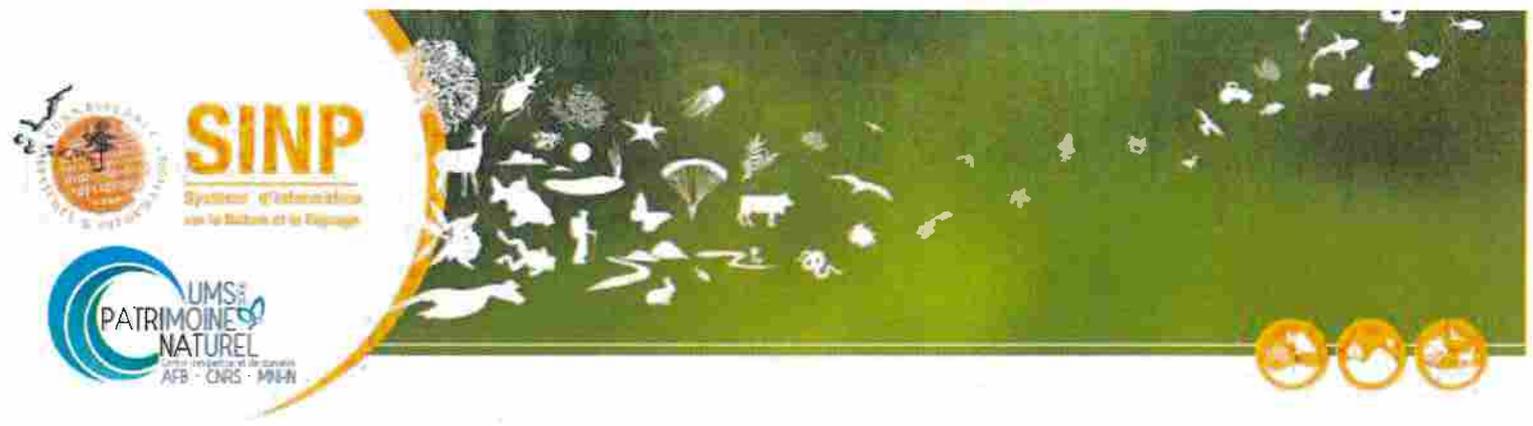
Nom du comité Ex : CSR, CSRPN, COTECH, équipe d'animation	Dynamique du comité une croix max	Rôle du comité autant de croix que souhaité	
Comité régional consultatif ORB / SINP	non installé	X	Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion		Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction		Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	existant		Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	actif		S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	X en sommeil		Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance		Organise les partages d'expériences
Comité technique (DREAL, CR, 4 têtes de réseaux)	non installé		Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion		Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction		Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	existant		Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	X actif	X	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	X	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	X	Organise les partages d'expériences
CSRPN	non installé		Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion		Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction		Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	X existant	X	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme Jusqu'à présent, uniquement sollicité sur le référentiel de données sensibles
	actif		S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme



**SINP**  
Système d'Information  
sur le Patrimoine et le Cadre



Nom du comité Ex : CSR, CSRPN, COTECH, équipe d'animation:	Dynamique du comité une croix max	Rôle du comité autant de croix que souhaité
	en sommeil	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences
	non installé	Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion	Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	actif	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences
	non installé	Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion	Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	actif	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences



## Annexe 2 – Organisation des réseaux de connaissance

Décrivez les réseaux de connaissance de la plateforme régionale

Nom du réseau s'il existe	Tête de réseau / Organisme	Dynamique du réseau une croix max		Périmètre taxonomique Trois croix max		Périmètre géographique une croix max	
Flore	CBNBP		en réflexion		Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif	X	Flore (total)		infra-régional
			redéfinition	X	Fonge (partiel) « Macromycètes » uniquement		
			relance		Fonge (total)		
Fédérations de chasse	Fédération régionale des chasseurs		en réflexion	X	Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
		X	installé		Flore (partiel)		
			actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
			relance		Fonge (total)		
Associations fédérées FNE-CVdL	FNE CVdL		en réflexion		Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement	X	Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
			relance		Fonge (total)		
Autres acteurs	CEN CVdL		en réflexion		Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement	X	Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
			relance		Fonge (total)		

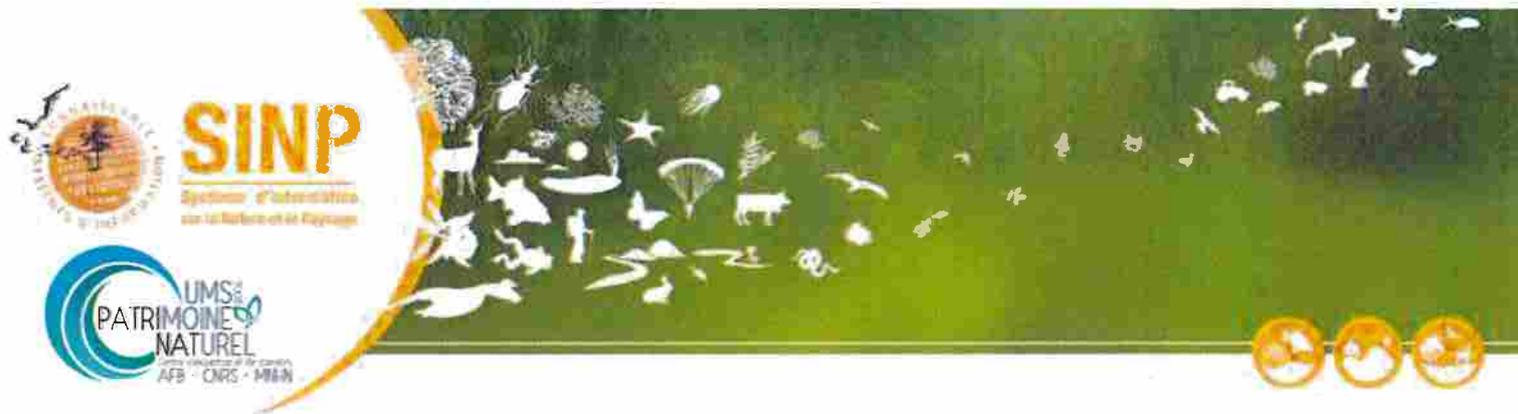


### Annexe 3.1 – Description des outils de la plateforme

Décrivez les outils de la plateforme régionale

Nom de l'outil	Dynamique <i>une croix max</i>	Adresse web <i>si existant</i>	Acteur/Tête de réseau qui porte l'outil	
GINCO	<input type="checkbox"/>	en réflexion	<a href="https://GINCO.naturefrance.fr/centre-valde Loire/">https://GINCO.naturefrance.fr/centre-valde Loire/</a>	DREAL CVdL ( administrateur)
	<input type="checkbox"/>	en spécification		
	<input type="checkbox"/>	démonstrateur		
	<input type="checkbox"/>	en développement		
	<input type="checkbox"/>	en test		
	<input checked="" type="checkbox"/>	en production		
FLORA	<input type="checkbox"/>	en réflexion	<a href="http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/">http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/</a>	CBNBP
	<input type="checkbox"/>	en spécification*		
	<input type="checkbox"/>	démonstrateur		
	<input type="checkbox"/>	en développement		
	<input type="checkbox"/>	en test		
	<input checked="" type="checkbox"/>	en production		
Application Métadonnées MNHN	<input type="checkbox"/>	en réflexion	<a href="https://inpn.mnhn.fr/mt d/cadre/">https://inpn.mnhn.fr/mt d/cadre/</a>	MNHN
	<input type="checkbox"/>	en spécification*		
	<input type="checkbox"/>	démonstrateur		
	<input type="checkbox"/>	en développement		
	<input type="checkbox"/>	en test		
	<input type="checkbox"/>	en production		
	<input type="checkbox"/>	en réflexion		
	<input type="checkbox"/>	en spécification*		
	<input type="checkbox"/>	démonstrateur		
	<input type="checkbox"/>	en développement		
	<input type="checkbox"/>	en test		
	<input type="checkbox"/>	en production		

\* description explicite des exigences à satisfaire par le système (cahier des charges fonctionnel, cahier des charge technique...)



## Annexe 3.2 – Fonctions des outils de la plateforme

Spécifiez les fonctionnalités présentes ou partiellement présentes des outils utilisés par la plateforme régionale

	GINCO	FLORA	Application Métadonnées	Nom de l'outil
Liste des fonctions	Fonctionnalités présentes dans l'outil oui - partiellement - N/A			
Saisie de données	Non	Oui (cardObs)	N/A	
Standardisation/transformation de format	Oui	Oui	N/A	
Gestion des métadonnées	Non	Oui (en cours)	Oui	
Contrôles de conformité	Oui	Oui	Non	
Contrôles de cohérence	Oui	Oui	Non	
Gestion de l'identifiant permanent	Oui	Non	Oui (pour l'id jdd)	
Rattachement aux entités géo-administratives	Oui	Oui	N/A	
Gestion d'un annuaire des organismes	Partiellement, en partie déporté sur l'INPN	Non	N/A	
Attribution et gestion de la sensibilité	Oui	Oui	N/A	
Floutage des données	Oui	Oui	N/A	
Gestion des doublons	Non	Oui		
Gestion des permissions et droits utilisateurs	Oui	Oui	Oui	
Gestion de la validation scientifique	Non	Oui	N/A	
Visualisation des données	Oui	Oui	N/A	
Visualisation de métadonnées	Partiellement, en partie déporté sur l'INPN	Non	Oui	
Téléchargement des données	Oui	Partiellement	N/A	
Téléchargement de métadonnées	Oui	Non	Oui	
Gestion des demandes de communication	Non	Non	N/A	
Partage avec la plateforme nationale	Oui	Oui	N/A	



**SINP**  
Système d'information  
sur la faune et le paysage



## 5 Annexe 3.3 – Interface(s) avec le téléservice et la plateforme nationale

Un des enjeux principaux de l'habilitation des plateformes régionales est d'identifier les outils et acteurs de la plateforme régionale qui auront un accès privilégié aux données sensibles précises issues du téléservice (cf.

<sup>1</sup>

Dépôt légal des données brutes de biodiversité ).

*Décrivez les interfaces (acteurs et outils) de la plateforme régionale*

Outil  <i>en lien avec l'annexe 3.1</i>	Organisme / Tête de réseau  <i>en lien avec l'annexe 2</i>	Contact du gestionnaire de données	Est interface avec le téléservice (aura accès à TOUTES les données précises sensibles)  <i>oui / non</i>	Est interface avec la plateforme nationale du SINP  <i>oui / non</i>
GINCO	DREAL CVdL	Organisme : DREAL CVdL Mail : mathieu.willmes@developpement-durable.gouv.fr Téléphone : 0236174330	Non. Possibilité à terme (2 instances GINCO) mais les modalités de fonctionnement entre la PF de dépôt légal et les PF régionales GINCO ne sont pas encore définies (à ma connaissance)	oui
FLORA	CBNBP	Organisme : CBNBP Mail : ctabut@mnhn.fr Téléphone :	non	non
		Organisme : Mail : Téléphone :		
		Organisme : Mail : Téléphone :		

<sup>1</sup>

<http://www.naturefrance.fr/reglementation/depot-legal-de-donnees-brutes-de-biodiversite>



## Annexe 4 – Résumé de l’instruction

N°	Critères	Réalisation du critère: <i>oui / partiellement / non</i>	Résumé des commentaires de l’instruction <i>Réservé pour l’instruction</i>
1	La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)	oui	<p>Avis de l’instructeur : Favorable avec préconisation</p> <p>La gouvernance est bien formalisée, mais les instances consultatives restent peu mobilisées. Cette organisation théorique reste à concrétiser à travers la réunion du comité régional consultatif dont il faudra apprécier la dynamique.</p> <p>L’articulation entre le SINP et l’ORB est très intéressante, avec une instance de pilotage commune qui devrait favoriser la valorisation des données du SINP et son alimentation en données protocolées.</p> <p>La structuration des acteurs en tête de réseaux devrait pouvoir progressivement évoluer vers un objectif plus thématique, plutôt que politique.</p> <p>Préconisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est préconisé de baser la gouvernance du dispositif sur un comité régional consultatif opérationnel et dynamique.</li> <li>- Il est préconisé d’organiser une gouvernance dont les aspects fonctionnel et politique sont bien distincts et mieux articulés</li> </ul> <p>Commentaire : Les comptes rendus des comités pourraient être diffusés publiquement.</p>
2	La plateforme a mis en place une charte régionale compatible avec le protocole SINP	partiellement	<p>Avis de l’instructeur : Favorable</p> <p>La charte est claire. Elle présente une orientation claire et bienvenue pour la gestion des données publiques (avant / après adhésion) et les données privées ;</p> <p>Sans toucher à la charte dans l’immédiat, il semble important de bien référencer les éléments qui ont été actualisés depuis la publication de la charte notamment en matière d’accès à la donnée (ex : tableau actualisé des échanges, communication et diffusion de données page 12).</p>
3	La pérennité organisationnelle (animation, coordination) et technique (outils) de la plateforme est assurée	oui	<p>Avis de l’instructeur : Favorable avec préconisation</p> <p>L’organisation est bien décrite.</p> <p>La pérennité organisationnelle semble fragile avec une animation en DREAL qui repose sur une seule personne à temps partiel et des financements annuels pour l’animation. La pérennité technique semble elle plus assurée.</p> <p>Préconisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le risque identifié sur la capacité de maintien de cette organisation (moyens humains et financiers) doit être évalué.</li> <li>- Des conventions pluriannuelles pérenniseraient davantage l’animation par les têtes de réseau.</li> </ul>



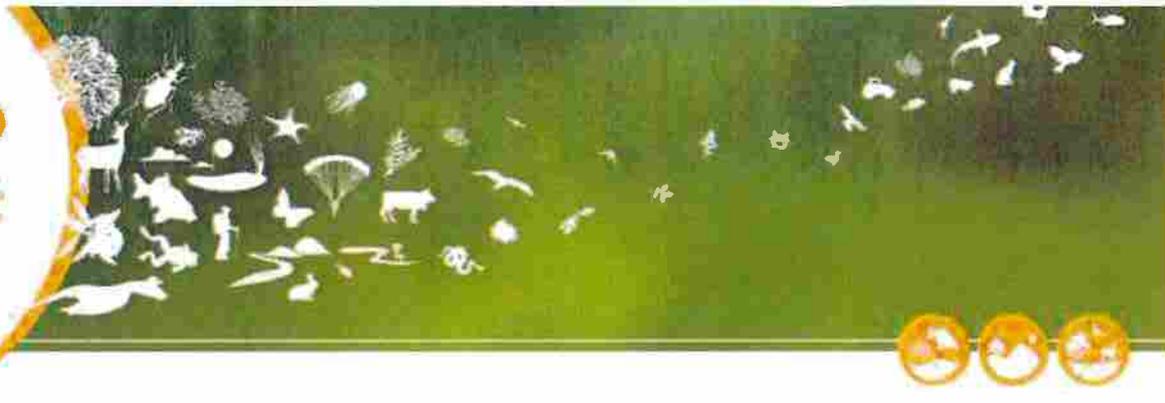
**SINP**  
Système d'Information  
sur la Faune et le Patrimoine



4	La plateforme anime un réseau d'acteurs sur la totalité de la région et sur différents groupes taxonomiques	oui	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Il y a une bonne représentation des acteurs sur les aspects taxonomique et géographique. L'instance d'instruction se questionne cependant sur la bonne représentation et participation des différents types d'acteurs producteurs de données dans le dispositif régional (collectivités, gestionnaires territoriaux, BE, établissements publics, etc).</p>
5	La plateforme intègre les données de producteurs régionaux et infra-régionaux en apportant des outils et services à ses acteurs	oui	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Le dispositif construit autour des outils FLORA et GINCO semble fonctionnel. L'utilisation d'un standard régional est à noter. Le dispositif présente la capacité de recevoir des données de sources multiples et de proposer à terme un outil de saisie aux producteurs qui en ont besoin (GéoNature) Des travaux en cours ont bien été identifiés pour améliorer le processus global d'intégration des données (lien FLORA/GINCO)</p> <p>Point de vigilance : Il semble indispensable d'identifier des moyens dédiés à l'administration des données faune, ou plus largement à l'administration de GINCO. 0,3 ETP en DREAL ne permet pas de couvrir ces besoins ainsi que les besoins d'organisation (pilotage, suivi, gouvernance...)</p>
6	La plateforme s'assure de la production, la gestion et la mise à disposition de métadonnées dans le SINP	partiellement	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>La saisie des métadonnées dans l'application du MNHN directement par les producteurs de données semble être une solution adaptée aux difficultés de renseignement des métadonnées. La mise à disposition des métadonnées relève davantage d'un problème technique de la plateforme GINCO.</p>
7	La plateforme gère des attributs correspondant à ceux des standards SINP et prend en compte les référentiels utilisés dans le SINP	oui	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Le standard régional est compatible avec le standard national. Le travail de mise en compatibilité de FLORA avec le standard régional est en cours. Attention à bien utiliser les derniers référentiels à jour du SINP.</p>
8	La plateforme échange ses données avec la plateforme nationale	partiellement	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Un envoi de données significatif vers l'INPN a bien été bien réalisé en 2018. Le flux de l'INPN vers GINCO relève davantage d'un problème technique de la plateforme GINCO. D'autre part, il est important d'aller vers une utilisation plus généralisée du format DEE pour la remontée à la plateforme nationale (données FLORA).</p>
9	La plateforme respecte les conditions de	partiellement	<p>Avis de l'instructeur : défavorable</p> <p>La charte régionale décrit les règles de circulation des données. Un référentiel de</p>



**SINP**  
Système d'Information  
Nationale sur le Patrimoine et le Paysage



	communication et de diffusion des données décrites dans le protocole SINP		<p>données sensibles a été produit. Les principes de précautions autour des données privées et sensibles sont bien respectés.</p> <p>D'autre part, l'outil GINCO a besoin d'évolution sur les aspects ergonomiques pour améliorer l'accessibilité des données.</p> <p>Préconisation : L'objectif fondamental du SINP est de partager et mettre à disposition les données de biodiversité à tous les publics. À ce jour, le dispositif ne semble pas permettre un accès satisfaisant aux données (pas de téléchargement et pas d'interface de demandes de communication). Il est indispensable de mettre en place des éléments pour répondre à ces besoins.</p>
10	La plateforme s'assure de la traçabilité des données en lien avec les producteurs de données	oui	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>Les deux principaux outils de la plateforme gèrent correctement la traçabilité des données.</p>
11	La plateforme organise la validation scientifique des données	partiellement	<p>Avis de l'instructeur : favorable</p> <p>La validation des données flore / fonge par le CBNBP est un atout pour la plateforme. La nécessité d'une validation scientifique régionale est identifiée pour la faune et des réflexions sont en cours.</p> <p>Point de vigilance : l'organisation de la validation des données faune doit être formalisée et des moyens doivent être attribués. Le manque d'un administrateur de données faune complexifie cette organisation.</p>
12	La plateforme contribue à la valorisation et au référencement des organismes du SINP	partiellement	<p>Avis de l'instructeur : favorable avec préconisation</p> <p>Le référencement technique des acteurs, en phase avec les travaux nationaux, est bien réalisé.</p> <p>Préconisation : Il est nécessaire de donner plus de visibilité autour de la valorisation des actions régionales portées par les différents organismes au titre de l'animation du dispositif et des contributions à la connaissance sur la biodiversité</p>

*Avis de l'instance d'instruction sur le dossier : favorable*

*Durée et condition(s) de l'habilitation : 2 ans*

*Commentaire général et préconisation(s) de l'instance d'instruction: Suite à l'analyse du dispositif décrit dans ce dossier, l'instance d'instruction a formulé un avis collégial favorable sur 11 critères d'habilitation, dont 4 avec des préconisations, et défavorable sur 1 critère.*

Bien que relativement récent, le dispositif présenté suit dans sa globalité les attentes formulées par le protocole national du SINP. Il présente une gouvernance claire et l'organisation du comité technique en place traduit plutôt bien la représentation des différents participants de la région dans le dispositif. La partie



technique du dispositif semble être maîtrisée et le choix d'avoir basé ce dispositif sur plusieurs outils ne semble pas contraindre son bon fonctionnement, même si le choix de l'outil GINCO semble présenter des limitations concernant plusieurs critères.

L'instance préconise de porter une attention particulière à certains aspects de la mise en œuvre de cette plateforme régionale :

- l'objet premier du SINP est la consolidation de la connaissance pour sa mise à disposition afin d'alimenter les politiques, projets et programmes en faveur de la protection de la biodiversité. Actuellement, le dispositif régional ne donne pas accès directement aux données (hormis la visualisation sur GINCO qui reste assez complexe). Il est nécessaire de prioriser les efforts sur ce point.
- concernant l'organisation du dispositif, il semble indispensable de relancer le comité consultatif régional malgré la situation transitoire actuelle. Il est nécessaire également de donner plus de visibilité autour de la valorisation des actions régionales portées par les différents acteurs au titre de l'animation du dispositif et des contributions à la connaissance sur la biodiversité.
- il est préconisé de consolider la pérennité du dispositif en évaluant la capacité de maintien de cette organisation (moyens humains et financiers). Des conventions pluriannuelles pour l'animation par les têtes de réseau et l'identification d'une ressource propre sur le « volet Faune », portant notamment sur les problématiques d'administration technique et de validation des données contribueraient à cette consolidation.
- enfin, la région a fait le choix d'utiliser GINCO comme composante de la plateforme régionale. Afin que cet outil réponde entièrement aux besoins de la région, il semble indispensable que la région soit proactive dans le suivi du développement de GINCO pour proposer/prioriser les évolutions de l'outil.

Pour toutes ces raisons, l'instance d'instruction propose d'habiliter le dispositif décrit dans ce dossier comme la plateforme régionale SINP Centre-Val de Loire pour une durée de 2 ans.